

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/10/2014

Réception par le Prefet : 14/10/2014

Publication : 17/10/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-9-6-8

Séance du vendredi 10 octobre 2014

PROGRAMME DEPARTEMENTAL CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-6-5 du Conseil Général du 5 décembre 2012, relative au Budget Primitif 2013 - Eau (C01),
- VU la délibération n° CG-2013-5-5-1 du 5 décembre 2013 du Conseil Général, relative à l'adoption des 7 Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération pour la période 2014-2019,
- VU la délibération n° CG-2014-2-6-5 du Conseil Général du 14 mars 2014, relative au Budget Primitif 2014 - Eau (C01) et Equipements Ruraux (C02),
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, en dates des 14 octobre 2013, 18 février et 14 avril 2014,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire au programme départemental d'Assainissement les opérations figurant en annexes, soit un montant de subventions de :
- - 34 500 € au titre des AP antérieures C213/2013,
 - 10 350 € au titre du CTV 2014-2019 du Florival-Vignoble-Plaine du Rhin, secteur spécifique assainissement,
 - 9 240 € au titre du CTV 2014-2019 du Sundgau, secteur spécifique assainissement,

- accorder les subventions aux bénéficiaires figurant dans les tableaux joints en annexes.

Les subventions seront imputées sur le Programme C213 – Chapitre 204 – Fonction 61 – Nature 204142.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
10 OCTOBRE 2014

Assainissement - Autorisations de Programme antérieures à 2014

Programme 2013				Annexe 1
N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04742	ORBEY Assainissement collectif du quartier « Remomont »	150 000,00	23%	34 500,00
			Total	34 500,00

**Contrats de Territoires de Vie 2014-2019 (investissement)
Secteur Spécifique Assainissement**

Territoire de Vie Florival – Vignoble - Plaine du Rhin

				Annexe 2a
N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV00927	GUEBERSCHWIHR Création d'un réseau séparatif rue des Forgerons et rue Basse (TF-TC 1et 2) Florival – Vignoble - Plaine du Rhin	45 000,00	23%	10 350,00
			Total	10 350,00

Territoire de Vie Sundgau

				Annexe 2b
N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV00932	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE BETTLACH - FISLIS - LINSORF ET OLTINGUE Réhabilitation rue de Leymen à Oltingue Sundgau	77 000,00	12%	9 240,00
			Total	9 240,00